

| | |
|-----------|--|
| Démarche | : ONF Grand Est - Demande pour organiser une manifestation en forêt publique |
| Organisme | : Office national des forêts - Direction territoriale Grand Est |

Identité du demandeur

| | |
|----------|----------------------|
| Email | <input type="text"/> |
| Civilité | <input type="text"/> |
| Nom | <input type="text"/> |
| Prénom | <input type="text"/> |

Formulaire

Les forêts constituent un patrimoine précieux et fragile. Elles nous procurent des ressources renouvelables de qualité, du bois, de l'eau plus pure, des espaces de ressourcement... C'est pourquoi les forestiers de l'ONF sont particulièrement attentifs à les préserver comme à concilier au mieux les pratiques dans l'intérêt de tous et de chacun.

En forêt domaniale, au-delà des pratiques sportives individuelles, familiales ou en petit groupe, toute manifestation doit être autorisée par l'ONF, représentant l'Etat propriétaire.

En amont de toute autre démarche administrative, il vous appartient donc d'effectuer une demande auprès de l'ONF indiquant l'activité, la date, le lieu, et les caractéristiques de votre manifestation.

DEPARTEMENT DE DEPART LA MANIFESTATION

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

(10) AUBE & (51) MARNE

(52) HAUTE-MARNE

(55) MEUSE

(57) MOSELLE Nord (Metz)

(57) MOSELLE Sud (Sarrebourg)

(67) BAS-RHIN

(88) VOSGES

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION EN FORÊT

A déposer 60 jours avant l'opération

Le non-respect du délai de 60 jours pourra être un motif de refus

ONF Grand Est - Demande pour organiser une manifestation en forêt publique

Organisateur

Nom de la structure organisatrice

Nom de la manifestation

Représenté par NOM Prénom

Adresse postale

Téléphone

Adresse mail

Renseignements relatifs à la manifestation

Forêts concernées

Territoire communal de la manifestation

Noter la commune de départ en cas de manifestation sur plusieurs communes

Activité

Choisissez un élément dans la liste déroulante ci-dessous

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Manifestation pédestre
- Course à pied
- Course d'orientation
- Manifestation VTT
- Manifestation équestre
- Manoeuvre militaire (hors convention)
- Trail
- Manifestation multi-activité (disciplines à préciser)
- Autres

Précision activité

Aspects logistiques

Date et heure

Date et heure début

Date et heure fin

Date et heure début

Date et heure fin

Date et heure début

Date et heure fin

Nombre prévisionnel de participants attendus

Le nombre de participants est le nombre total de personnes qui prendront part à une manifestation quel que soit le nombre de jours de cette dernière (ex : une manifestation se déroulant sur 3 jours et ayant 300 personnes chaque jour compte 900 participants).

Types de balisage

Choisissez un ou plusieurs éléments dans la liste déroulante ci-dessous.

marquage temporaire sans atteinte aux arbres et à l'environnement (préférer les rubans en papier et les panneaux en carton)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Rubalise (de préférence en papier)
- Marquage sur supports amovibles (de préférence supports en carton)
- Autre balisage à préciser
- Aucun balisage

Précision type de balisage

Apport de matériel

Choisissez un ou plusieurs éléments dans la liste déroulante ci-dessous

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Tables
- Barrières
- Autres à préciser
- Aucun apport de matériel

ONF Grand Est - Demande pour organiser une manifestation en forêt publique

Précision apport de matériel

Les installations type "Food truck" sont à préciser ici

Commentaire/observation

Pièces à joindre à la demande

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Carte couleur sur fond IGN- échelle 1/25000

Carte datée avec le tracé des parcours et les points particuliers (points de contrôle, ravitaillement...).
Dans le cas d'une course d'orientation, l'indication des balises est obligatoire (carte qui restera confidentielle).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tracé GPS

Merci de nous communiquer, si possible, le tracé GPS au format gpx

Véhicule(s)

Type de véhicule

Marque modèle

N° immatriculation

Date(s) de circulation demandée(s)

Utilisation prévue

Préciser l'utilisation prévisionnelle des véhicules (balisage, débalisage, ravitaillement, sanitaire...)

Type de véhicule

Marque modèle

N° immatriculation

Date(s) de circulation demandée(s)

Utilisation prévue

Préciser l'utilisation prévisionnelle des véhicules (balisage, débalisage, ravitaillement, sanitaire...)

Type de véhicule

N° immatriculation

Date(s) de circulation demandée(s)

Utilisation prévue

Préciser l'utilisation prévisionnelle des véhicules (balisage, débalisage, ravitaillement, sanitaire...)

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE ET/OU DANS UN DÉLAI INFÉRIEUR À 60 JOURS POURRA ETRE REFUSÉE

Règles pour les manifestations en forêt

- > en cas de pose de signalisation, utilisation de moyens non traumatisants pour les arbres : rubalise ou pancarte (interdiction : peinture, clous, agrafes, punaises, pointes...) et devra être retiré dans la semaine suivant la manifestation (le jour même de préférence).
- > le balisage en dehors des routes et chemins ouvertes à la circulation devra se faire à pied (quad, moto, 4X4... interdits)
- > la circulation des véhicules à moteur est interdite sur les voies fermées à la circulation (sauf autorisation et nécessité absolue de sécurité)
- > l'accès à l'intérieur des parcelles et aux lignes de parcelles, en dehors du tracé, est interdit
- > les points de ravitaillement devront être rendus propres et tous les détritus devront être enlevés
- > tout apport de feu est interdit en forêt (y compris les cigarettes)
- > les chiens devront être tenus en laisse, en dehors des allées forestières
- > toutes barrières ouvertes ou fermées devront être obligatoirement refermées
- > en raison de la crise sanitaire qui affecte les peuplements résineux, des risques accrus de chute d'arbre ou de branche existent, il conviendra d'éviter les abords de ces peuplements ou de décaler l'exercice en cas de vents importants.
- > des exploitations ou des travaux forestiers pourront être en cours lors de la manifestation, ces zones devront être évitées.

J'ai lu et j'accepte les conditions relatives à l'organisation des manifestations en forêt fixées par l'Office National des Forêts.

Le dépôt de la demande entraîne le respect des engagements ci-dessus.

Le texte des conditions de mise en œuvre de l'opération est téléchargeable à partir de ce formulaire.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

La réponse finale de l'ONF sera envoyée au demandeur.